

# L'aristocratie des pères de famille

par Jean Lahille

En introduction à un ouvrage familial sur *Les Montesquiou de la Malatie*<sup>1</sup>, Jean Lahille a écrit quelques pages qui évoquent avec justesse la noblesse d'Ancien Régime, expliquent le rôle des *familles-souches* et soulignent l'importance capitale de l'autorité paternelle dans la société.

Nous le remercions de nous avoir autorisé à reproduire ces lignes, qui datent de 1973, et que nous dédions à tous les pères de famille<sup>2</sup>.

*Le Sel de la terre.*



En coupant la tête à Louis XVI, la Révolution a coupé la tête à tous les pères de famille. Il n'y a plus de famille aujourd'hui, il n'y a plus que des individus<sup>3</sup>.

**E**N MARGE DES GRANDS ÉVÉNEMENTS qui constituent la trame ordinaire de l'histoire, nous devons, aujourd'hui, à M. Pierre Gaxotte de mieux connaître ce que fut, d'âge en âge, tandis que la France se bâtissait, l'histoire des Français « avec leurs façons de vivre, leurs formes sociales et administratives, leurs usages, leurs croyances, leurs techniques, leurs manières de penser et de sentir, source de leurs erreurs et de leurs succès<sup>4</sup> ».

---

1 — Cet ouvrage rassemble des articles publiés auparavant dans la *Revue de Comminges*.

2 — Sur le même sujet, outre le maître-ouvrage de Mgr Henri DELASSUS, *L'Esprit familial* (récentement réédité aux éditions du Verbe haut), rappelons le document « La Révolution contre le père » publié dans *Le Sel de la terre* 111, p. 173-179.

3 — Honoré de BALZAC, *Mémoires de deux jeunes mariées*, in *Œuvres complètes*, vol. 2, Housiaux, 1855, p. 45.

4 — *Histoire des Français*, de Pierre GAXOTTE, chez Flammarion.

## La noblesse du second rang

C'est à la lumière de cet enseignement que j'ai entrepris d'écrire à l'aide de vieux papiers, de correspondances, de souvenirs qui m'avaient été transmis, l'histoire des Montesquiou de la Malatie <sup>1</sup>.

En 1718, quand cette histoire commence, le *Grand Siècle* s'achève et avec la Régence, la France change de visage. De grandes nouveautés se font jour dans les usages, les modes, les idées. Le grand commerce, la grande industrie font leur apparition et le développement des affaires donne naissance à des fortunes nouvelles. Avec la fortune, la puissance change de mains. Mais la transformation des mœurs, la révolution économique sont lentes à se faire sentir hors de Paris et des grands centres de production. Les La Malatie qui viennent d'entrer en possession du vieux château et des terres de Montesquieu – une ancienne seigneurie du Comminges – donnent encore, en ce début de siècle, l'image d'une famille patriarcale à l'ancienne mode.

Ils appartiennent à la petite noblesse provinciale, héritière de l'ancienne société féodale, que l'Administration royale instituée par Louis XIV a laissé subsister avec de minces prérogatives mais a déchu de ses anciennes fonctions d'administration locale et de son autorité.

Cette noblesse du second rang était loin de ressembler à la haute noblesse, représentée par deux ou trois cent familles, qui vivaient à la Cour dans l'entourage du roi et des princes. Celle-ci pourvue de charges honorifiques et richement pensionnée par la munificence royale menait une existence fastueuse dont l'éclat n'a pas cessé de séduire l'imagination alors que la vie simple et souvent obscure des 12 ou 15 000 familles de la moyenne ou petite noblesse provinciale n'a guère retenu l'attention. Elles ont joué, pourtant, un rôle social qui mériterait d'être mieux connu.

Nobliaux de robe ou hobereaux de campagne, chargés souvent de nombreux enfants et dont le patrimoine ne donnait plus que de maigres rentes, ils vivaient retirés sur leurs terres où leurs conditions d'existence n'étaient pas très différentes de celles de leurs tenanciers. Ils ne quittaient guère leurs paroisses que pour prendre du service dans l'Armée ou entrer dans les Ordres.

Comme l'écrit du Puy de Clinchamps :

Au terme d'une vie de soldat, le noble n'avait le plus souvent comme richesse qu'une croix de Saint-Louis et une épée qui accrochée au mur se rouillait lentement, à moins que, faute de pouvoir en acheter une autre, son fils ne l'ait emportée avec lui, à son tour, au régiment de Picardie ou au Royal-Auvergne. Il

---

<sup>1</sup> — En dépit d'une similitude de nom il n'existe aucun lien de parenté entre cette famille et la famille de Montesquiou-Fezensac.

en était de même pour le magistrat, qui laissant son siège à son fils, vivait dans une grande maison d'un village vergogneux, le « château », en remâchant des souvenirs de victoire dans des procès de bornage. Peut-être, dans cette existence difficile, le noble attachait-il trop d'importance aux privilèges et aux droits qui le différenciaient du commun. Il était sourcilieux sur sa place dans l'église paroissiale ou sur son droit de chasse mais, en même temps, il représentait une espèce de maire héréditaire qui animait la lente vie de ces villages endormis sous tant d'habitudes accumulées. S'il exigeait de ses manants toutes les redevances attachées au fief, il devenait aussi leur défenseur chaque fois que leur intérêt coïncidait avec le sien, et c'était souvent. Et sur ses champs comme un paysan (quelquefois même la charrue au bout des bras), à travers les chemins boueux, dans un pauvre habit, il restait, qu'il fût bon, médiocre ou méchant, le très lointain égal du Roi, du soleil qui descendait vers son couchant, à Versailles <sup>1</sup>.

### Le déclin de la noblesse terrienne

Le déclin de la noblesse terrienne avait débuté sous le règne d'Henri IV et s'était poursuivi tout au long des règnes de Louis XIII et de Louis XIV. Et au début du 18<sup>e</sup> siècle, la noblesse ne conservait plus, en dehors de certains privilèges fiscaux que quelques survivances des droits que les anciens seigneurs tenaient de l'exercice de la puissance publique.

La réduction des patrimoines, due à des partages successifs et que les dérogeances attachées à l'exercice d'activités lucratives n'avaient pas permis de reconstituer, contribuait à cette décadence.

L'histoire des La Malatier est, à cet égard, instructive.

Le premier, Géraud, qui en 1718 vient de prendre possession de son fief, rend hommage et prête serment au Roi « pour la terre et seigneurie de Montesquieu en Comminges, à raison desquelles lui sont reconnus les droits de haute et basse justice. »

En ce début du siècle ces droits ne doivent pas faire illusion : il y a beau temps que les seigneurs de Montesquieu ne sont plus appelés à rendre la justice et se bornent, quand on le leur demande, à arbitrer les conflits mineurs qui opposent leurs tenanciers. Pourtant Géraud fait encore figure de chef de la communauté : il nomme les consuls, veille à la répartition des taxes, perçoit des redevances, règle la corvée, intervient auprès des fonctionnaires royaux... Mais il a fort à faire pour tenir son rang, administrer ses domaines et pourvoir à l'établissement de ses enfants. Trois de ses fils obtiennent de servir dans l'Armée, une de ses filles entre au couvent, deux

---

1 — « *La Noblesse* » par Philippe DU PUY DE CLINCHAMPS.

autres se marient. Quant à l'aîné, Jacques, il doit rester à Montesquieu pour seconder son père.

Quand Jacques succède à Géraud, il reçoit par droit d'aînesse : la seigneurie, le château et les terres mais avec toutes les charges qui y sont attachées : les dettes d'abord et puis les rentes qu'il doit servir à ses vieux parents, les frais d'entretien de ses frères retirés du service, de ses sœurs, auxquels s'ajoutent la charge de sa femme et de ses enfants. Contrairement aux idées reçues, le droit d'aînesse n'est pas une sinécure. Encore jeune il succombe à la tâche, laissant, à la veille d'événements redoutables, six enfants, dont à l'exception d'un fils entré dans les Ordres, l'éducation n'est pas encore achevée.

En 1783, Jean-Joseph, qui lui fait suite doit faire face à une situation de plus en plus difficile. Il se révèle avisé, courageux, mais il meurt victime des premiers désordres de la Révolution. L'un de ses frères émigre pour rejoindre l'armée de Condé, l'autre, prêtre insermenté, est déporté en Guyane. La mère de ces garçons, mère admirable, reste seule avec deux filles qui ne sont pas mariées, pour maintenir l'héritage.

Quand la paix publique est enfin restaurée, rien ne subsiste plus de l'ordre ancien. Avec la Restauration la noblesse se meurt ; encore un peu de temps et, à l'exception de quelques familles préservées, la noblesse est morte. Avec elle disparaissent les privilèges que le temps avait réduits à peu de chose, mais surtout une conception de la fidélité à la parole donnée, de l'honneur des familles, du service de l'État dans la personne du Roi, du dévouement et des responsabilités à l'égard des humbles, sur qui les héritiers des anciens seigneurs continuaient d'exercer une autorité morale tutélaire.

### L'aristocratie naturelle des chefs de famille

D'autres sont venus qui ont pris leur place. Ils ne les ont pas remplacés. La fortune ne suffit pas à tout. Et ce qui a manqué à ces nouveaux venus, c'est souvent de ne pouvoir se rattacher à une tradition ancienne sans laquelle on ne peut être à la terre qu'un parvenu ou un étranger. Le petit peuple ne s'y trompe pas et garde son attachement aux vieilles familles qui, même dépossédées et absentes, restent toujours du pays. Obscurément les simples éprouvent que quelque chose leur manque : cette noblesse qui a incarné dans des temps révolus un idéal de vie chevaleresque dont le profit n'était pas le principe unique de l'action.

Privé de ces « familles souches », le monde paysan n'a plus trouvé d'appui pour résister à l'érosion de la vie moderne qui menace de ne laisser subsister du passé, sur des terres en friches, que des maisons abandon-

nées qui, autour d'une église déserte et d'un château ruiné, resteront seules pour rappeler l'ancienne communauté détruite.

Pour nos contemporains, la noblesse française n'a rien perdu de ses vertus ancestrales. Elle garde le sens de l'hérédité et du patrimoine moral. Elle reste toujours un modèle de savoir-vivre, d'élégance et de goût. Mais en lui ôtant sa fonction sociale, la République lui a fait perdre sa raison d'être. À moins d'un bouleversement de la société, d'une grande peur, qui rendrait sans contestation la primauté aux valeurs héroïques, l'on n'imagine pas de la voir renaître.

Pourtant toute vie sociale est faite de réciprocité de services, et une société organisée ne peut se passer de classes supérieures dont le concours est indispensable au bien des classes populaires. À défaut d'une nouvelle noblesse, il faut donc refaire une aristocratie.

Relisons Gustave Thibon :

Il s'agit maintenant de refaire une aristocratie, distincte du peuple et liée au peuple, comme la tête domine le corps et partage son destin. Cette nouvelle élite sortira, comme à l'aube du Moyen Age, d'une remise au creuset de tous les éléments de la société. Aucune classe, aucun groupe n'est à même de la fournir tout entière (le règne de la bourgeoisie d'argent est fini et la dictature du prolétariat n'est qu'un masque derrière lequel les pires ennemis de l'harmonie sociale dissimulent leurs manœuvres) mais chaque classe, chaque groupe contribueront à la créer dans la mesure où subsistent en eux des éléments sains <sup>1</sup>.

Je pense, quant à moi, qu'il existe une aristocratie naturelle qui est celle des chefs de famille.

La marque de l'aristocrate tient à une certaine supériorité qui le distingue du milieu social auquel il appartient. Elle peut être une supériorité du cœur ou de l'esprit, de la force ou de la fortune. Mais en est-il de plus évidente et qui s'impose plus naturellement que celle d'un père sur ses enfants ?

Le père est investi par Dieu d'un caractère sacré qu'il n'est pas en son pouvoir de refuser ou d'abdiquer et lui impose de gouverner son foyer comme le Roi son royaume. Il a le devoir de décider de l'éducation de ses enfants. Il a le pouvoir de disposer, pour le bien commun, du patrimoine familial. Dépositaire d'une tradition, il incarne une lignée qui vient de loin et doit aller plus loin. Privée de l'autorité paternelle, une famille perdrait avec sa cohésion, le plus sûr de sa force et ses meilleures chances d'avenir pour se perdre dans la dispersion et l'impuissance.

Pour refaire une aristocratie ne faudrait-il pas refaire d'abord ces « familles souches » dont parle Le Play, en rendant aux pères le sens de leurs responsabilités, aux enfants le sens du respect et de leurs devoirs ? Un

1 — *Dictionnaire politique et critique* de Charles MAURRAS, au mot « Paternalisme ».

État, soucieux de l'avenir du pays, n'aurait pas de tâche plus pressante que d'y aider par ses lois en confirmant le chef de famille dans son autorité, en favorisant la constitution, la conservation, la transmission des biens de famille.

Comme le pensait Balzac :

Chaque animal a son instinct, celui de l'homme est l'esprit de famille. Un pays est fort quand il se compose de familles riches, dont tous les membres sont intéressés à la défense du trésor commun : [trésor de la foi catholique, trésor moral de vertus,] trésor d'argent, de gloire, de privilège, de jouissance ; il est faible quand il se compose d'individus non solidaires... Nous allons à un état de choses horrible, en cas d'insuccès. Il n'y aura plus que des lois pénales ou fiscales, la bourse ou la vie <sup>1</sup>.

Et Balzac ajoutait :

Tout pays qui ne prend pas sa base dans le pouvoir paternel est sans existence assurée. Là, commence l'échelle des responsabilités et la subordination qui monte jusqu'au Roi. Le Roi c'est nous tous <sup>2</sup>.

L'avertissement n'a pas été compris et depuis plus d'un siècle toutes les lois de l'État tendent à saper les fondements de la famille. On pourrait en être surpris si l'on ne savait pas que l'État qui s'inspire de la Révolution, se propose, au nom d'une prétendue libération de l'homme, de *ruiner l'autorité paternelle*.

C'est *aux pères de famille*, laissés à eux-mêmes, qu'incombe aujourd'hui le devoir de la maintenir. Le voudront-ils, le pourront-ils en avant de tous les déluges ? Il faut le demander à la foi pour soutenir notre fragile espérance.

Paris, 16 février 1973.

---

<sup>1</sup> — Honoré de BALZAC, *Mémoires de deux jeunes mariées*, in *Œuvres complètes*, t. 2, Housiaux, 1855, p. 45.

<sup>2</sup> — Honoré de BALZAC, *ibid.*

# LE SEL DE LA TERRE

*Donner le goût de la sagesse chrétienne*

*Revue trimestrielle  
de formation catholique*



Maintenir et conserver la saveur du sel de la doctrine quand tout autour devient insipide par la suite de l'abandon de Dieu, c'est le défi que la revue s'impose par son nom même. Le *Sel de la terre* vous offre tous les trois mois des articles simples, diversifiés, adaptés et d'une sûreté doctrinale éprouvée afin de nourrir votre vie spirituelle.

- **Simple**, le *Sel de la terre* ne requiert de ses lecteurs **aucun niveau spécial de connaissance** ; il s'adresse à tout catholique qui veut approfondir sa foi.
- **Diversifié**, le *Sel de la terre* propose à tous une **formation catholique vraiment complète** : études doctrinales et apologétiques, spiritualité et Écriture sainte, histoire et arts de la civilisation chrétienne viennent tour à tour nourrir votre intelligence.
- **Adapté**, le *Sel de la terre* présente les vérités religieuses **les plus utiles** à notre temps et dénonce les erreurs qui menacent aujourd'hui les intelligences.
- **Traditionnel**, le *Sel de la terre* est publié sous la responsabilité d'une communauté dominicaine qui se place **sous le patronage de saint Thomas d'Aquin**, pour la sûreté de la doctrine et la clarté de l'expression.

---

**Cet article vous a plu ?**

**Vous pouvez :**

[Vous  
abonner](#)

[Découvrir  
notre site](#)

[Faire  
un don](#)

**Trouvez plus de 1000 articles en accès libre !**